

Technologies & multimédia Un programme d'assurances spécifiquement conçu pour les entreprises technologiques.

Comment réagiraient vos clients si l'un de vos produits ou votre prestation de services leur causait des pertes financières, une perte de productivité ou des coûts additionnels ? Si vous perdiez tout simplement des données stratégiques ?

Quelles seraient les conséquences d'un usage illicite de droits de propriété intellectuelle, de droits d'auteur, de marques de commerces ou de secrets commerciaux ayant une valeur commerciale ?



Quelles seraient les répercussions financières d'un retard à exécuter un contrat ?

Dans tous les cas, votre entreprise pourrait faire face à des poursuites. Elle risquerait alors d'essuyer des pertes financières qui pourraient menacer, voire compromettre sa pérennité.

Il est donc important d'évaluer de façon exhaustive la nature et le niveau de risques auquel votre entreprise est soumise dans le cadre de ses opérations, de mettre en place une série de mesures pour réduire ces risques et de couvrir par un programme d'assurances approprié les autres risques inhérents à votre secteur d'activités.

GPL assurance a développé à cet égard un programme d'assurances générales spécifiquement conçu pour les entreprises technologiques, à savoir :

- les fabricants de matériel électronique;
- les entreprises du multimédia;
- les entreprises des technologies de l'information.



Le programme offre des options de garanties pour les actifs (mobilier et immobilier), la perte de revenus de l'entreprise, la responsabilité civile générale ainsi que la responsabilité civile professionnelle (erreurs et omissions).

Il existe au Québec un important bassin d'entreprises de hautes technologies, ce qui nous a permis de négocier auprès d'un assureur fiable ayant une longue feuille de route dans ce secteur d'activité. GPL a pu développer un programme de garanties, lesquelles peuvent parfois être inaccessibles à ces entreprises sur une base individuelle.

Pour chaque entreprise, nous procédons à une analyse qui permet d'évaluer la nature et l'étendue des risques. Nous proposons ensuite des solutions sur mesure pour minimiser ces risques et transférer à l'assureur les risques que l'entreprise ne désire pas assumer.

GPL assurance est un cabinet indépendant en affaires depuis maintenant 40 ans et qui possède une vaste expérience dans le domaine des assurances des entreprises de haute technologie.



Pour nous joindre :
Christian Giner, MBA, LL.B.
cginer@gplassurance.com
☎ 514-788-4407

www.gplassurance.com

Solutions sur mesure | Service personnalisé

GPL
assurance

Les services de professionnels reconnus • Une expertise inégalée du marché de l'assurance • Des conseils sur la façon de minimiser et gérer votre risque • La défense de vos intérêts à la suite d'une réclamation • Des solutions à des problèmes complexes

Ce bulletin est produit à titre informatif seulement et ne constitue ni une opinion sur les garanties d'assurance mentionnées, ni un avis juridique.